

**COMMUNE DE SAINT VICTOR DES OULES**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Jeudi 6 novembre 2025 à 18h30**

L'an deux mille vingt-cinq le six novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire

**Présents :** ALVARO Marie - Michèle, MAILLE Evelyne, CANAL Bernard, ALTERSITZ Gilles, DAROCHA Séverine, MEJEAN Didier

Représentés : LECOQ Denis donne procuration à ALTERSITZ Gilles  
BRUN Michel donne procuration à CANAL Bernard

Excusés : WOLTERS Anne-Marie, PESIN Yanick

Quorum atteint. Secrétaire : MEJEAN Didier

**1°) Approbation procès-verbal du 4 septembre :**

Le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2025 est approuvé. Vote : Pour 8

**2°) Subvention aux associations :**

Amicale Laïque :	550 €	Vote : 8 Pour
Croix Rouge Française :	250 €	Vote : 8 Pour
Stop Animaux Malheureux :	400 €	Vote : 8 Pour
La Boule à Zéro :	550 €	Vote : 8 Pour
Association Parents Elèves RPI	100 €	Vote : 8 Pour

L'association Sauvons nos Villages n'a pas souhaité recevoir de subvention.

**3°) Participation protection sociale complémentaire santé : contrat labellisé :**

Reporté à une date ultérieure suite à une erreur de date du CST.

**4°) Acquisition terrain :**

Les héritiers de M. FAURE propose de vendre à la commune la parcelle A39 (3425m<sup>2</sup>) située à Loubian, mitoyenne de la parcelle communale A40 au prix de 2 000 € plus frais de notaire.

Vote : 8 Pour

**5°) Questions diverses :**

**Redevance foretage carrière Fulchiron :** la redevance foretage pour le 3<sup>ème</sup> trimestre est de 50 884.79 €

**Noël 2025:** Samedi 13 décembre à partir de 14 h 30 à la salle polyvalente, spectacle à 15 h « Oumi, la petite ourse qui ne voulait pas dormir », distribution de cadeaux par le Père Noël pour les enfants du primaire, goûter offert à tous.

**Antenne relais Orange :** Une étude pour proposer l'installation d'une antenne relais Orange sur la commune au niveau de l'ancien château d'eau est en cours de réalisation. Un avis du conseil est nécessaire. Vote : 7 Pour, 1 Contre (Marie-Michèle ALVARO)

**Parc photovoltaïque :** Après avoir rencontré la société Entech (qui a racheté le projet à l'entreprise Boralex) celle-ci nous a finalement informé qu'elle ne souhaitait pas continuer ce projet.

**Nettoyons la nature :** La commune remercie toutes les personnes qui ont participées à la matinée Nettoyons la nature le 27 septembre dernier.

**Arc Club :** Dimanche 7 décembre à partir du 8h, concours hors norme au profit du Téléthon.

**Chemin de l'Oratoire :** Le goudronnage du chemin sera fait en fin d'année

Séance levée à 20h30